

Permanence des élus - du 19 au 24 avril

Afin de faciliter l'échange et la concertation, la Municipalité assure une permanence continue dans chacun des 7 quartiers de la cité. Les élus sont à votre écoute toute l'année, sans rendez-vous.

Vous avez par ailleurs la possibilité de rencontrer chaque élu de la Ville de Troyes en prenant préalablement rendez-vous auprès du Secrétariat des élus au 03 25 42 33 24.

DU 19 AU 24 AVRIL 2021

o Lundi 19 avril, de 16h à 17h30

Flavienne LEMELLE, *Adjointe au Maire*

Maison de quartier des Marots, 23 rue Trouvassot

o Mardi 20 avril, de 14h à 15h

Virginie GUILLAUMET, *Adjointe au Maire*

Maison de quartier des Chartreux, 120 ter avenue Edouard Herriot

o Mercredi 21 avril, de 10h à 12h

Françoise PORTIER-GUENIN, *Conseillère Municipale*

Hôtel de Ville, place Alexandre Israël

o Jeudi 22 avril, de 16h30 à 17h30

Karima OUADAH, *Conseillère Municipale*

Hôtel de Ville, place Alexandre Israël

o Vendredi 23 avril, de 16h à 17h30

Anna ZAJAC, *Conseillère Municipale*

Espace de la Porte Saint Jacques, 2 place de Soëst

o Vendredi 23 avril, de 10h à 11h30

Marc BRET, *Adjoint au Maire*

Espace Sénardes, place de l'âne Patoche

o Samedi 24 avril, de 10h à 12h

VILLE DE TROYES COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Flavienne LEMELLE, *Adjointe au Maire*

Hôtel de Ville, place Alexandre Israël

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr